

ANNEXE 12

DOCUMENTS REMIS A L'APPUI DE L'AUDITION DE

Mme Rose-Marie Van Lerberghe, directrice de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

M. Bernard Rousset, secrétaire général des Hospices civils de Lyon

M. Guy Vallet, directeur de l'Assistance publique de Marseille

Paris, le 8 août 2003

3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Ligne directe : 01 40 27 32 81
Télécopie : 01 40 27 39 88

NOTE pour

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'hôpitaux
accueillant les urgences

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

OBJET : Plan de mobilisation pour la prise en charge des urgences.

Au vu des informations recueillies récemment, il s'avère que la situation sur l'ensemble des sites d'urgence vient de connaître une aggravation notable.

Cette aggravation, résultant de conditions climatiques exceptionnelles, porte notamment sur l'accueil des personnes âgées et la prise en charge des patients en réanimation.

En outre, le potentiel des lits ouverts en août, notamment en médecine et réanimation, est inférieur à celui du mois de juillet.

La conjonction de ces deux facteurs majore nettement les difficultés habituellement observées en période estivale.

Face à cette situation de crise, je vous invite à engager un certain nombre de mesures de type plan blanc :

- faire le point avec vos services de réanimation afin de parvenir à maintenir, au minimum, voire à augmenter, les capacités d'accueil initialement prévues pour assurer la prise en charge des personnes âgées en médecine et des patients en réanimation.
- effectuer les retours à domicile ou les transferts des patients hospitalisés dans vos services dès que possible ;
- faciliter l'admission des patients aux urgences en reportant ou annulant des hospitalisations programmées ;
- ouvrir des lits de réanimation avec une activité orientée vers les soins continus pour la prise en charge des personnes âgées souffrant d'hyperthermie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire part des actions que vous aurez mises en œuvre au niveau de votre établissement et vous remercie, par avance, de votre précieuse collaboration.


Dominique DEROUBAIX

*La situation est globalement très préoccupante
Je vous demande instamment de prendre
toutes les initiatives nécessaires dès réception
de cette note, tout en ayant conscience
que la situation est difficile - D'ici*

PC/CD/03-064
D 2003 : 2799

Je vous remercie de bien vouloir transmettre toutes les informations concernant :

- le nombre de personnes en attente d'hospitalisation aux urgences
- le nombre de personnes souffrant d'hyperthermie
- les mesures que vous avez prises et que vous allez engager au niveau de votre hôpital

Prioritairement par mail au :

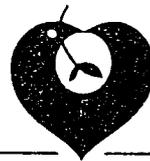
ccc.crise@sap.ap-hop-paris.fr

Peuvent être contactés pour ce dossier :

Patrick CAMPHIN : 01 40 27 32 24

Dominique DEROUBAIX : 01 40 27 32 81

Roland GONIN 01 40 27 32 71



Paris, le 11 août 2003

3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77
secrétariat.dg@sap.ap-hop-paris.fr

NOTE pour

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'hôpitaux
Mesdames et Messieurs les Présidents de CCM

LA DIRECTRICE GENERALE

OBJET : Plan d'action pour la prise en charge des patients en cas de chaleur extrême

La région Ile-de-France connaît depuis plusieurs jours une situation climatique exceptionnelle, caractérisée selon la littérature médicale par une vague de chaleur maintenant de façon continue une température extérieure supérieure à 32,2°. Ce seuil est largement dépassé depuis plusieurs jours. Les premiers cas d'hyperthermie ont été constatés le jeudi 7 août, avec une accentuation les jours suivants, entraînant de nombreux décès. Plus de 500 patients étaient pris en charge dans les hôpitaux de l'AP-HP le dimanche 10 août. Les adultes sont principalement concernés, car les enfants et les nourrissons sont généralement mieux surveillés par l'entourage. La population à risque n'est pas uniquement constituée par les personnes âgées, même si cette tranche d'âge reste particulièrement sensible, les adultes en perte d'autonomie et souffrant de maladie chronique, les personnes logeant sous les toits sans climatisation, les personnes vivant seules, ainsi que les adultes travaillant dans des conditions pénibles et exposées sont tout autant concernés.

Compte tenu des prévisions météorologiques actuellement connues, il est indispensable que la mobilisation engagée par l'AP-HP dès le vendredi 8 août par note du secrétaire général soit poursuivie et accentuée, et ce au minimum jusqu'au mardi 19 août. Cette mobilisation est engagée en liaison complète avec les pouvoirs publics (DHOS, ARH, DRASS et DDASS), et repose sur le principe du **report de toute activité non urgente, et du redéploiement au profit de l'aval des urgences de tous les moyens disponibles.**

Il vous appartient en conséquence de poursuivre et de renforcer avec les communautés hospitalières les actions que vous avez engagées jusqu'à présent.

Ces actions reposeront sur l'information de l'ensemble des personnels sur les modalités de prévention de l'hyperthermie, mais aussi sur les modalités de prise en charge médicale et soignante. Vous trouverez ci annexés des éléments d'information élaborés par le SAMU vous permettant d'engager le processus d'information qu'il vous appartient de conduire auprès de vos équipes médicales et soignantes y compris les équipes de nuit. Je demande à tous les chefs de service et leurs remplaçants de se mobiliser pour que l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris puisse faire face à une situation exceptionnelle et inédite.

Je demande à tous les responsables hospitaliers d'engager toute action de nature à augmenter notre capacité d'accueil en aval du service des urgences pour prendre en charge les patients, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- report d'activité non urgente ;
- organisation du retour à domicile pour les patients le justifiant ;
- réouverture de lits dans des services partiellement fermés en cette période d'été ;
- regroupement des lits dédiés à la prise en charge de ces patients pour une durée limitée.

Je vous demande également de veiller au maintien et au renforcement des capacités de réanimation ou de soins continus.

Je demande aux directeurs des établissements de soins de suite et de longue durée d'accorder une priorité absolue aux demandes des hôpitaux d'aigus permettant de libérer des capacités d'aval pour les services d'urgence.

Il est clair que pour faire face à cette situation exceptionnelle, vous pourrez être amené à renforcer vos effectifs, et que toute mesure sera prise afin de reconnaître les engagements des personnels.

Je vous demande de bien vouloir me faire part des actions que vous aurez mises en œuvre au niveau de votre établissement et des difficultés éventuelles rencontrées. Je vous remercie de votre engagement.

Rose-Marie VAN LERBERGHE

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES COUPS DE CHALEUR

A l'attention des personnels s'occupant de personnes âgées, invalides ou alitées

Il est recommandé de :

- de faire boire de l'eau de façon répétée
- de mettre des tenues légères, amples, d'enlever toute couverture.
- de mettre un ventilateur dans un environnement proche,
- de vaporiser de l'eau sur le malade.
- d'humidifier l'air avec des linges mouillés étendus dans la chambre, pour les malades atteints de pathologies pulmonaires.
- de ne pas exposer les malades au soleil.
- de fermer les volets la journée, ouvrir les volets et les fenêtres la nuit
- de faire prendre des douches ou des bains à 2 °C en dessous de la température corporelle
- de favoriser si possible la mobilisation des personnes (mais sans effort soutenu)
- de prendre la température toutes les 6 heures.

EN CAS DE FIEVRE

Entre 37.5 et 40°C, il est indispensable de :

- Augmenter les boissons,
- Déplacer si possible, les personnes vers une pièce fraîche et ventilée
- Mettre des linges humides et des poches de glace à proximité des membres et de la tête
- Mesurer de la température buccale toutes les heures.

Téléphoner au SAMU 15, si la température :

- persiste au bout de 4 heures,
- est > à 40°C,
- s'accompagne de troubles de conscience.

Paris, le 8 août 2003

Communiqué de presse

En raison de la persistance des conditions climatiques exceptionnelles et des difficultés rencontrées depuis hier par les Samu et les services d'urgences, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris a adapté son dispositif d'accueil et de prise en charge des franciliens.

Ce dispositif prévoit notamment d'augmenter la capacité en lits d'hospitalisation afin de faciliter l'admission des patients en attente aux urgences. Pour y parvenir, les hospitalisations programmées non-urgentes seront reportées ou annulées et les retours à domicile des patients hospitalisés seront favorisés dans la mesure du possible.

De plus, des lits de réanimation dédiés à la prise en charge des personnes âgées souffrant d'hyperthermie seront ouverts.

Contact presse

Service de presse de l'AP-HP

Tél. : 01 40 27 37 22 - service.presse@sap.ap-hop-paris.fr

Simonne Debeaupuis

Garde administrative de l'AP-HP du vendredi 08 08 03 au lundi 11 08 03

Vendredi 08 08 03

19h appel du Dr DELPECH SAMU de Paris pour signaler l'indisponibilité de lits de réanimation médicale à l'AP-HP et hors AP-HP en région parisienne.

21h30 appel de Cochin St Vt de Paul, Mme Finkelstein qui signale que l'hôpital Léopold Belland et l'hôpital St-Joseph ont dirigé des personnes souffrant d'hyperthermie aux urgences de Cochin sans avertir; elle leur a signalé que les hôpitaux de l'AP-HP subissaient les mêmes difficultés et les a informés des impossibilités d'assumer cette charge supplémentaire.

23h appel de Tenon, Mme Condamine-Paire, pour signaler qu'elle avisera le SAMU des difficultés à placer les malades surtout en réanimation.

23h45 appel du SAMU 93 Dr Wips (01 48 96 44 00) qui demande une place en réanimation médicale pour un malade de 30 ans, après refus des réanimations sur les hôpitaux de Paris, faute de place.

Appel à la Pitié-Salpêtrière, Mme Tchéménian, et H Mondor, Mme Ribeiro, pour leur demander s'il est possible de placer momentanément ce patient dans une salle de surveillance post-interventionnelle (salle de réveil).

0h45 Réponse positive d'H Mondor, contact médecin Dr YAKO.

1h appel de Louis Mourier, Mr Therre qui signale l'engorgement des urgences et le besoin de lits de réanimation médicale, réponse : voir en SSPI de son hôpital.

samedi 09 08 03

5h appel du SAMU 92, Dr Dumont, pour placer un malade qui a besoin de réanimation, réponse : Qu'il contacte une SSPI avec qui il a l'habitude de travailler ; rappellera si impossibilité.

9h20 appel de Mr Lebars, Préfecture de Police, Préfecture de zone qui demande qu'on lui adresse le communiqué de presse de l'AP-HP d'hier soir, qu'on lui a pourtant fait parvenir par fax ; réponse : le standard envoie copie du document : au cabinet du Préfet : 01 53 71 67 23, et au secrétariat général de zone : 01 53 71 57 20.

9h45 appel à Mr Rasclé de garde à SMS pour la panne électrique de l'appartement de Mr Pédoussaut.

12h20 appel d'HEGP, Mme M-A Lautru (06 80 61 90 23), qui souhaite retransférer une patiente résidente à Corentin Celton, hospitalisée à HEGP, pour libérer une place en médecine, appel à Corentin Celton, en attente.

12h45 appel de Louis Mourier, Mr Therre qui signale la demande d'une maison de retraite pour accueillir une patiente décédée en chambre mortuaire, les funéraires étant complets.

14h20 appel de Mr Charron du cabinet du Maire (01 42 76 51 45) pour demander une place en chambre mortuaire pour Mme Chantal Morel, conseillère de Paris, habitant le 14^e arrondissement, décédée à St-Malo.
Appel à Cochin en attente

15h10 appel du SAMU 92 qui signale les difficultés de placer des malades en réanimation et se résout à transporter une patiente de 79 ans dans une dernière place à Foch.

15h15 appel de Mr Forestier, service de communication qui fait le point sur les demandes des médias et des réponses qu'il a pu y apporter ; information lui est donnée sur la tension en besoins des lits de réanimation et en places de chambre mortuaire.
Fait le point sur les média :

M6 à A Paré sur les pathologies liées à la chaleur,
FR3 interview au SAMU Avicenne,
TF1 A Paré sur les mesures préventives destinées aux enfants en cas de forte chaleur,
France info SAMU 94 Dr Margenet prise en charge des malades par les ambulanciers,
Journal du dimanche Pr Carli prévention,
Le Pr Carli proposera lundi un plan d'action en cas de chaleurs.

15h45 joindre Corentin Celton, Mme Lelièvre pour la patiente à HEGP, elle signale les problèmes d'occupation des chambres mortuaires.

16h appel d'Armand Trousseau, J Méyohas, pour une demande de journaliste qu'il a commencé à gérer au sein de l'hôpital (un médecin est prêt à répondre) : le diriger vers Mr Forestier pour accord.

16h30 refus de Cochin d'accueillir le corps de Mme Morel, car la chambre mortuaire ne dispose plus que de quelques places et a déjà refusé d'autres demandes après en avoir acceptées.

16h35 appel à HEGP Mme MA Lautru pour demander pour place en chambre mortuaire à HEGP ou Broussais : pas de places disponibles à HEGP ; il n'existe plus de chambre mortuaire à Broussais.
Le retour de la résidante de Corentin Celton, hospitalisée à HEGP est accepté à Corentin Celton.

16h45 appel à Necker, Mr Pauliac, pour même demande.
Réponse de Necker positive bien qu'ayant accepté déjà des transferts de corps en chambre mortuaire.

17h information au Cabinet du Maire

17h20 appel du Cabinet du Maire pour annuler cette demande, la famille de Mme Morel préférant une mise en bière sur place.

17h40 rappel à Necker pour prévenir que la demande de transfert est annulée.

18h appel de D Deroubaix, au sujet de transport de Mme Morel : l'informer que la famille y a renoncé.

20h30 appel de Cochin, Mme Finkelstein, pour informer de l'hospitalisation du fils du président du TOGO, 45 ans, en unité de soins intensifs de cardiologie, état préoccupant.

20h30, appel de Charles Foix Mme Cantori qui demande s'il y aura des mesures pour que les hôpitaux de gérontologie assurent les suites d'hospitalisation en aigu des malades souffrant d'hyperthermie : voir lundi.

20h45 information sur l'interview du Pr Carli sur France Inter.

21h50 appel de Louis Mourier, Mr Therre, information sur la réquisition du commissaire pour accueillir le corps d'une personne suicidée, en chambre mortuaire.

00h50 appel du SAMU 92 rendant compte des admissions des malades en SSPI d'A Paré et d'HGP, faute de places en réanimation.

Dimanche 10 08 03

6h30 appel de l'AFP pour l'éventuel décès de Jacques Deray, cinéaste, je ne confirme pas.

9h20 appel de Lariboisière, Mme Quesada pour faire le point : situation très tendue mais maîtrisée.

9h30 appel du Pr Carli pour informer de la situation difficile, et évoquer la nécessité d'une visibilité et d'un éventuel plan d'action renforcé en cas de chaleur exceptionnelle prolongée.

10h30 appel du cabinet de la préfecture de police, Mr Lebars, qui s'inquiète de la description de la situation par les média et demande que lui soit fait le point sur les patients en hyperthermie ; il évoque les déclarations du Dr Pelloux qui met en cause les autorités sanitaires.

10h50 appel à Mr Forestier sur la presse
TF1 demande à interroger le Dr Pelloux à St-Antoine.

10h55, appel à St-Antoine pour connaître la situation : réponse de Mr Perro : saturation et besoin de libération de 10 lits et besoin de personnel, patients âgés avec polypathologies, mais situation encore maîtrisable.

11h15 appel à D Deroubaix : décisions :
faire le point sur les 10 hôpitaux
préparer un communiqué de presse

11h25 appel du Dr Pelloux qui insiste pour que chaque hôpital, y compris les UP hors AP-HP, assurent la prise en charge des malades sans les envoyer à l'AP-HP ; je lui confirme notre position : on accueille les malades le plus graves par transferts, il demande des chiffres ?, et évoque un plan catastrophe.

11h40 appel à JM Forestier pour l'informer.

11h40 appel de Mr Lebars cabinet de la préfecture de police, pour l'informer de l'enquête entreprise auprès des 10 hôpitaux.

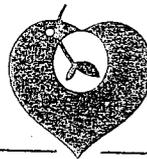
12h00, Bichat, Mme Duperroux, réa médicale pleine, hôpital complet, urgences plus calmes, malades hospitalisés en médecine et spécialités, retour à domicile avec repac.

12h10 Bicêtre, Me Layssac, réa complète, urgences RAS

- 12h15 H Mondor, Mme Fabre, réactiver la SSPI, outre les réanimations, 20 personnes en ZSTCD, 10 décès.
- 12h20 Pitié Salpêtrière, Mme Tchéménian, lits de réanimation réouverts, urgences maîtrisées.
- 12h25 A Paré, Me Bellon, complet, transferts faits vers R Poincaré et Ste-Périne, retour malades à domicile, chambre mortuaire en surcharge.
le corps de Jacques Deray est accueilli en chambre mortuaire.
- 12h30 Beaujon, Mr Doré, 01 40 87 57 40, suractivité de 50 %, accueil de patients des structures de Neuilly et du Perpétuel Bon Secours, sorties anticipées de malades, la SSPI sera sollicitée si nécessaire.
- 12h40 Avicenne, Mr Martin-Martinière, 6 lits supplémentaires, pb lits de réanimation en travaux, pb de chambre mortuaire surchargée, difficultés d'obtenir le report des convocations programmées des malades.
- 12h50 Lariboisière, Mme Quesada, situation maîtrisée, surcharge de la chambre mortuaire.
- 13h R Gonin, faire le point maintenant et mesures à prendre lundi.
- 13h30 appel de René Muret, Mme Duséal, Jean Verdier ne peut plus accepter le dépôt des corps des personnes décédées à R Muret, réponse orientation vers Necker et St-Louis, Necker et Cochin accepteront.
- 13h30 A Béclère, Mr Marcillaud, lits réa réouverts et complets, 20 patients aux urgences et 15 patients dans une salle « future EFS » climatisée, pb chambre mortuaire.
- 13h35, Cochin, Mme Finkelstein, malades aux urgences nécessitant des soins assez lourds, chambre mortuaire bientôt complète.
- 13h40 Mr Forestier.
- 13h45 Mr Gonin, mise au point des questions à poser aux hôpitaux.
- 14h30-14h45 dicter le questionnaire au standard.
- 15h15 envoi terminé.
- 15h25 appel au cabinet de la préfecture de police pour informer.
- 15h30 appel de Bichat, Mr Pardoux, alimentation EDF en panne depuis vers 13h30 pour 10 à 12h, groupes électrogènes assurent, appel à SMS pour groupe de secours raccordé à 18h30. Rétablissement prévu à lundi 15h et ensuite 16h ou 18h (ingénieur Mr Sulbert).
- 16h30 appel à R Gonin TF1 Dr Pelloux et Pr Carli.
- 17h25 appel de St-Antoine qui est sollicité pour dépôt des corps de personnes décédées hors hôpital, réponse : accepter en préservant les besoins internes.
- 18h appel de Cochin : l'accord entre L Belland et St-Joseph pour les patients ne peut plus être assuré par St-Joseph ; on s'en tient à l'accueil des malades requérant des soins spécifiques.
- 18h10 HEGP situation tendue aux urgences ; pb de faire admettre la déprogrammation des convocations.
- comptage des patients en hyperthermie fait à partir des réponses reçues par fax par le standard : voir document

20h informations à Mr Forestier
20h20 Compte-rendu à D Deroubaix et R Gonin.
Nuit sans appel

8h appel à l'ingénieur de garde de zone J Ph Lausson, pour Bichat : pas encore de raccordement à EDF, celui-ci est retardé à ce jour 15h puis 16h-18h.



3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Ligne directe : 01 40 27 32 81
Télécopie : 01 40 27 39 88

Paris, le 10 août 2003

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Objet : vague de chaleur

A la suite de la note du 8 août dernier, les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ont renforcé leur dispositif d'accueil des patients, notamment en raison de la persistance de la vague de chaleur. Ce renforcement a été nettement perceptible et très positif.

Je voudrais en remercier vivement les uns et les autres, sachant les conditions difficiles du moment.

Globalement cependant, le nombre de patients accueillis, l'évolution rapide de l'état de santé des personnes exposées aux risque de coup de chaleur et de déshydratation et les constats opérés tout au long de ces dernières quarante huit heures imposent une mobilisation générale de l'Institution et une orientation prioritaire des moyens disponibles actuellement, afin de faire face à la situation.

Une réunion se tiendra le **lundi 11 août à 10 heures, salle du Conseil d'Administration (avenue Victoria)**, afin d'échanger les dernières informations et de définir les modalités d'action à ajuster ou à mettre en œuvre.

Je vous remercie par avance pour votre présence ou celle de votre représentant.

Dominique Deroubaix

Destinataires :

- La Directrice générale
- Le Secrétaire général
- Rolan Gonin
- Patrick Camphin et les membres de la cellule – Urgences
- Professeur Carli (SAMU)
- Le Docteur Pelloux
- Simonne Debeaupuis-Clément
- Professeur Riou ou son représentant
- Le Directeur de la Politique Médicale
- Le Directeur du Personnel et des Relations Sociales
- Le Directeur du Service Central de soins Infirmiers
- La Direction de la Communication
- Les Directeurs exécutifs
- Monsieur le Directeur de l'A.R.H.
- Monsieur le Directeur de la D.R.A.S.S.
- La D.D.A.S.S. de Paris

Pour information :

- Monsieur Cédric Grouchka, Cabinet du Ministre
- D.H.O.S.
- D.G.S.
- Cabinet du Maire de Paris
- Cabinet du Préfet de Police

Paris, le 11 août 2003

CONFERENCE DE PRESSE

Face à la situation climatique exceptionnelle, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris organise une conférence de presse aujourd'hui à 17 heures pour faire le point sur le dispositif mis en place dès vendredi dernier. Rose-Marie Van Lerberghe, Directrice générale de l'AP-HP, abordera notamment avec le professeur Pierre Carli, responsable du Samu 75, et du Docteur Patrice Pelloux du service des urgences de Saint-Antoine, les mesures prises dans le cadre du plan d'actions pour chaleur extrême. Un représentant de l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Ile-de-France sera également présent.

Conférence de presse à 17 h
3 avenue Victoria - 75004 Paris
Salle du Conseil d'administration - 2^{ème} étage

Aucune information ne sera communiquée avant la conférence de presse

Contact presse

Service de presse de l'AP-HP, tél. : 01 40 27 37 77 - service.presse@sap.ap-hop-paris.fr

*République Française***ARHIF**

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

Paris, le 13 août 2003

Note à

Madame Danièle TOUPIILLIER
Conseillère technique
DHOS**OBJET : Dispositif exceptionnel relatif à la prise en charge des urgences en période caniculaire**

Concernant la situation de prise en charge des urgences en période caniculaire en Ile-de-France et en complément des éléments qui vous ont été transmis en milieu de journée le 12 août, je vous prie de trouver les éléments ci-joints :

1) sur la situation globale de la région**a. les capacités de prise en charge de réanimation**

Malgré les réouvertures opérées par les établissements, elles sont à peu près toutes saturées même en grande couronne. La difficulté à rouvrir réside essentiellement dans la disponibilité de personnel.

b. les capacités de prise en charge en médecine, soins de suite et maison de retraite

Là encore, malgré les réouvertures effectuées, peu de lits disponibles sont signalés par l'établissements à l'exception de la Seine et Marne. A noter que des établissements de la grande couronne jusque-là peu touchés, commencent à faire part également de leurs difficultés (ex de Pontoise). Des limites à l'ouverture de capacités supplémentaires se font sentir en raison du manque de personnel disponible.

Les établissements privés qui ont été dans l'ensemble mobilisés depuis le 11 août, doivent pour certains être relancés (cas signalé dans le Val de Marne et de l'Essonne).

Les DDASS sont aujourd'hui fortement mobilisées sur les maisons de retraite afin de traiter les difficultés en amont.

La Croix Rouge est mobilisée notamment dans l'Essonne, la Seine-Saint-Denis et les Hauts de Seine.

c. capacités de conservation des corps dans les chambres mortuaires et funéraires

République Française

ARHIF

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

Les capacités offertes par l'IMI ont été indiquées aux établissements. Les places sont globalement saturées partout à l'exception de la Seine et Marne. Des solutions de fortune sont trouvées (camions réfrigérés, chambres froides...). Des demandes de dérogation exceptionnelle relative à la durée maximale de 6 jours sont envisagées. Le week-end du 15 août où les sépultures ne peuvent être organisées selon le rite catholique pourrait poser de sérieuses difficultés. Des difficultés sont rencontrées pour le transport de corps.

d. la prévention

Les messages de prévention sont aujourd'hui largement diffusés auprès des structures médico-sociales et sociales, des mairies et des conseils généraux.

2) Département par département**- Paris**

St Joseph a décidé d'ouvrir depuis hier 12 nouveaux lits (32 lits en 48h). Il a atteint ses limites en raison de manque de personnel soignant

Léopold Bellan : les 25 lits sont saturés, l'établissement est aujourd'hui obligé de réorienter ses patients.

Pas de problèmes majeurs pour les établissements psychiatriques.

La Croix Saint-Simon fait face à la situation.

- Seine et Marne

Saturation des capacités de réanimation.

A 17h, 187 lits disponibles pour les publics et 131 lits pour les privés => possibilité d'accueillir des patients d'autres départements ?

Pénurie de places pour la conservation des corps.

- Yvelines

Situation tendue mais pas catastrophique. Peu de lits disponibles. Saturation de la chambre funéraire de Rambouillet.

- Essonne

Capacités globalement saturées. La majorité des lits réouverts sont aujourd'hui occupés.

Manque de personnel pour ouvrir plus.

- Hauts de Seine

Très faibles capacités disponibles (moins de 10 dans chaque discipline sur le département).

Bonne coopération avec le privé. Réquisition de 5 ambulances.

- Seine Saint-Denis

*République Française***ARHIF**

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION D'ILE DE FRANCE

Situation extrêmement tendue. Une réunion de crise le 12 août s'est tenue à la DDASS avec les responsables des principales structures hospitalières. Quasi-doublement des décès dans la période du 1 au 11 août. Le privé offre des capacités supplémentaires au public.

- Val de Marne

Un Plan Blanc a été déclenché par le Préfet => fortes réouvertures de lits. Les capacités de réanimation sont saturées. Certains établissements privés vont être relancés pour accélérer leur coopération.

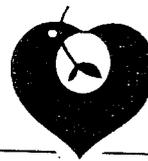
- Val d'Oise

Situation très tendue pour le CH d'Argenteuil et le GHEM. La situation de Pontoise se dégrade. Les places mortuaires manquent cruellement. Un tableau général est joint en annexe.

Je reste à votre disposition pour toute information plus précise sur des établissements.

Pour le Directeur de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation d'Ile-de-France absent
et par délégation,
la chargée de mission

Marianne Perreau-Saussine



Paris, le 13 août 2003

CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 37 84

Note à l'attention
des Directeurs de Bichat, d'HEGP, du G.H. Lariboisière – F. Widal
du G.H. Pitié-Salpêtrière et de Saint-Antoine

Objet : Mise à disposition des équipes de secouristes de la
Croix-Rouge Française - Plan « chaleur extrême.

Dans le cadre de la mise en œuvre du « plan chaleur extrême », la Croix-Rouge Française met à la disposition des hôpitaux de Paris ses équipes de secouristes, chaque jour jusqu'à 22 heures, tant que cela s'avèrera nécessaire.

Aujourd'hui, **mercredi 13 août 2003**, il est prévu la répartition suivante :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| - Hôpital Bichat | 4 secouristes |
| - Hôpital Européen Georges-Pompidou | 4 secouristes |
| - G.H. Lariboisière – F. Widal | 4 secouristes |
| - G.H. Pitié-Salpêtrière | 4 secouristes |
| - Hôpital Saint-Antoine | 4 secouristes |

Il est demandé aux Directeurs d'Établissements d'assurer l'accueil et le repas à ces équipes qui interviendront sous l'autorité des responsables médicaux et paramédicaux des S.A.U.

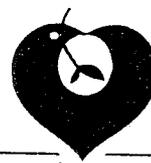
Les équipiers de la Croix-Rouge Française pourront apporter leur aide dans différentes tâches, notamment :

- le brancardage,
- la distribution des repas,
- la distribution des bouteilles d'eau,
- le rafraîchissement des patients...

La répartition des équipes pourra varier, chaque jour, entre les établissements de Paris en fonction des besoins exprimés.

Louis OMNES

Copie pour information : D. Deroubaix, R. Gonin, F. Quesada, M. Bressand
Dr Jannière (SAMU 75)



M. DEROUBAIX

Paris, le 13 août 2003

**CABINET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

3, avenue Victoria
75100 PARIS RP - FRANCE
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 37 84

Note à l'attention
des Directeurs d'Avicenne, de Bicêtre, d'Antoine-Béclère

Objet : Mise à disposition des équipes de secouristes de la
Croix-Rouge Française - Plan « chaleur extrême.

Dans le cadre de la mise en œuvre du « plan chaleur extrême », la Croix-Rouge Française met, à la disposition des hôpitaux de Paris ses équipes de secouristes, chaque jour jusqu'à 22 heures, tant que cela s'avèrera nécessaire.

**LE DIRECTEUR
ADJOINT DE CABINET**

Ligne directe : 01 40 27 32 76
Secrétariat : 01 40 27 32 73
: 01 40 27 32 87

Aujourd'hui, **mercredi 13 août 2003**, il est prévu la répartition suivante :

- Hôpital Antoine-Béclère 5 secouristes
- Hôpital Avicenne 5 secouristes (non confirmés)
- Hôpital Bicêtre 5 secouristes

Il est demandé aux Directeurs d'Établissements d'assurer l'accueil et le repas à ces équipes qui interviendront sous l'autorité des responsables médicaux et paramédicaux des S.A.U.

Les équipiers de la Croix-Rouge Française pourront apporter leur aide dans différentes tâches, notamment :

- le brancardage,
- la distribution des repas,
- la distribution des bouteilles d'eau,
- le rafraîchissement des patients...

La répartition des équipes pourra varier, chaque jour, entre les établissements.

Françoise QUESADA

Copie pour information : D. Deroubaix, R. Gonin, L. Omnès, M. Bressand,
Directeurs de SAMU 92-93-94

HEURE : 11/08/2003 23:04
NOM : URGENCE AVICENNE
FAX : 33-1-48955800
TEL :

DATE, HEURE
NUMERO/NOM FAX
DUREE
PAGE(S)
RESULT
MODE

11/08 23:03
00145558584
00:00:29
02
OK
STANDARD
EQM

ASSISTANCE  HÔPITAUX
PUBLIQUE DE PARIS

lundi 11. Août
23h

à l'obtention de l'avis de permanence du
cabinet de nuit de la chirurgie

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la demande
de M. R. M. VAN LERBERGHE, Directeur
général de l'AP-HP - chef de service de SAMU 75
vous parviendra dans le même temps.
Cordialement,
En titre qu'il s'agit de
Valdehan



Lundi 11. Août
23h

à l'attention de Mr l'officier de Personnel du
cabinet du ministre de la défense.

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la demande
de Me R. M. VAN LERBERGHE, Directrice
générale de l'AP.H.P. - 1 paye de SAMU 75
vous parvenant dans le même temps.

Cordialement.

Le Secrétaire.



lundi 11 août 22h55

Fax à l'attention de l'officier
de permanence du cabinet de
ministre de la Défense

Conformément aux instructions de Monsieur
Jean Aristotie Norton, conseiller technique
en cabinet du Premier Ministre, je vous
demande de lui valoir pour connaître
aux urgences de l'hôpital Arnicentre

tel : 01-48-95-57-82

Fax 01-48-95-58-00

Le nombre de lits disponibles pour
accueillir dans les hôpitaux militaires
des malades en attente de lits d'hospi-
talisation dans le service des urgences
d'Arnicentre, à ce moment complètement
sur-saturé


P. N. Van der Broek Directeur général

ETABLISSEMENTS	STATUT	LITS DISPONIBLES						CHAMBRES MORTUAIRES		OBSERVATIONS RAISON SATURATION CHAMBRE MORTUAIRE
		MED	CHIR	GYN/OBS	SSR	SLD	PSY	CAPACITE TOTALE	PLACES DISPONIBLES	
CLINIQUE CONTI LISLE ADAM	PL		25	10				2	1	
MANOIR NOTRE DAME MAEFLIERS	PNL				0			0		
CENTRE HOSPITALIER DU VEXIN	EPS	4								
MAGNY EN VEXIN					24			3		
E.P. GERONTOLOGIE MARINES	EPS						5			2 Aincourt
CENTRE DE READAPTATION "LA CHATAIGNERAIE" MENICOURT	PSPH				10			6	1	3 places réservées par la mairie pour les M.R.
C.H.S. ROGER PREVOT MOISSELLES	EPS							0		
Hôpital Simone Veil EADROSNE/MONTMORENCY	EPS	0	0	0	0	0	0	0		
CLINIQUE DES SOURCES MONTMORENCY	PL					1		24	manque 8 places	
CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS POMTOISE	EPS	0	0	0	0	0	0	2	2	
CLINIQUE STB MARIE POMTOISE	PL		2					16	0	
HOPITAL DE LA ROCHE GUYON	APHP									
HOPITAL DE CARNELLE ST MARTIN DU TERRRE	EPS				4	4		6	4	
CLINIQUE MEDICALE DU PARC SAINT OUEN LAUMONE	PL	0	0	0	0	0	0	4	1	Demandes d'autres établissements (Moisselles)
HOPITAL PRIVE HOND FASSON SARCEILLES	PL		7							
HOPITAL "LE PARC" TAVERNY	EPS	4 en pneumo	2 en réa					Non		
TOTAL		28	54	7	40	14	36		25	

12/08/2003
 14:49

Crise canicule 2003

Département du Val d'Oise - Recapitulatif

ETABLISSEMENTS	STATUT	LITS DISPONIBLES						CHAMBRES MORTUAIRES		OBSERVATIONS RAISON SATURATION CHAMBRE MORTUAIRE
		MED	CHIR	6VN/OBS	SSR	SID	PSY	CAPACITE TOTALE	PLACES DISPONIBLES	
C.H VICTOR DUPOUY ARGENTEUIL	EPS	0	0	-23	0	0	0	0	0	
CHIPO BEAUMONTOISE	EPS	1 (Beauport)	3	1 en néonatal.			18	12 Beauport 4 Méru	2 Beauport 0 à Méru	
CLINIQUE MEDICALE ET DIETETIQUE BELLOY EN France	PL	5			3			Non		
CLINIQUE DE SOINS DE SUITE BEZONS (Villeneuve)	PL				1			Non		
POLYCLINIQUE DU PLATEAU VAL NOTRE DAME BEZONS (Sartrouville)	PL	5	0					2	0	plus de décès
CENTRE MED. PEDAG. J. ARNAUD BOUFFEMONT	PSPH						9?			
CLINIQUE DU PARISIS CORMEILLES EN PARISIS	PL		4					0	1	
CLINIQUE DE DOMONT	PL	0	0					0		
CLINIQUE MIRABEAU MONT D'EAUBONNE EAUBONNE	PL	0			0	0		0		
CLINIQUE DE GIRARDIN ENGHEN LES BAINS	PL		0	11				0		
CLINIQUE DIETETIQUE GERONTOLOGIQUE ENNERY	PSPH	1 réa.			7			3	1	
CLINIQUE CLAUDE BERNARD ERMONT	PL	0	3	1				2	1	
CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	EPS	2 cardio	5 dt 3 enf.	7	0	0	9	30	10	
CLINIQUE MEDICALE DU CHATEAU D'HERBLAY HERBLAY	PL				0			2	2	
HOPITAL DE L'ISLE ADAM	PSPH	1				2			6	

30

ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS
Cabinet du Directeur Général
PLAN BLANC

Nom de l'expéditeur : Roland GONIN

Date : 13/08/2003 Heure : 20h30

Tel : 01 40 27 30 00 Fax :

Nombre de pages (y compris celle-ci) : 2

Destinataires : LISTE GENERALE CRISE

Message : DECLENCHEMENT DU PLAN BLANC.

Pour faire face à l'augmentation du nombre de patients hospitalisés , je vous demande de déclencher immédiatement votre Plan Blanc.

Exceptionnellement, cette procédure concerne l'ensemble des établissements de l'AP-HP.

En complément d'informations, vous trouverez ci-joint le communiqué diffusé ce soir dans les médias.

Roland GONIN